

## [La délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme](#) [1]

Dans un communiqué, le Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées salue la mise en place la délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme, conformément au décret du 26 avril 2018 qui l'avait instituée dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale 2018-2022.

Le 27 avril dernier, en conseil des ministres, Claire Compagnon, inspectrice générale des affaires sociales, avait été nommée au poste de déléguée interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, placée sous l'autorité de la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées. Avec une enveloppe nouvelle de 344 millions d'euros au bénéfice de l'amélioration de la réponse aux besoins des personnes tout au long de leurs parcours de vie, elle sera soutenue par une équipe en cours de constitution.

[Lire le communiqué \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées\)](#) [2]

## Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/la-d%C3%A9l%C3%A9gation-interminist%C3%A9rielle-%C3%A0-la-strat%C3%A9gie-nationale-pour-lautisme>

[2] <http://handicap.gouv.fr/focus/l-autisme/strategie-nationale-pour-l-autisme-2018-2022/article/la-delegation-interministerielle-a-la-strategie-nationale-pour-l-autisme>